

présente outre-mer et, en troisième lieu, la nécessité pour elle d'accroître la mobilité de ses forces pour compenser la perte des bases lointaines. Les travaillistes estiment que l'usage des armes nucléaires devrait être réservé aux U.S.A. et à l'URSS seulement; ils suggèrent la création en Allemagne de l'Ouest d'une zone non nucléaire, l'Allemagne de l'Ouest ne devant cependant pas devenir, ni directement, ni indirectement, une puissance nucléaire. Un gouvernement travailliste serait disposé à étudier toute proposition en faveur d'une participation accrue de la Grande-Bretagne et des autres États membres de l'OTAN à la politique nucléaire, sans toutefois témoigner beaucoup d'enthousiasme à cet égard, à moins que ce soit là le seul moyen d'amener l'Allemagne de l'Ouest à renoncer à son ambition de devenir puissance nucléaire.

### *France*

La politique étrangère de la France vise primordialement à faire reconnaître ce pays comme grande puissance nucléaire en tous points égale aux autres. Selon sa conception d'une grande puissance, la France doit pouvoir elle-même se défendre contre une agression; elle ne doit pas dépendre d'un traitement préférentiel ou discriminatoire de la part des grandes puissances; elle doit encore exercer une puissante influence mondiale, susceptible de se faire sentir sous forme d'aide économique et militaire, partout où elle estime avoir des intérêts et des responsabilités.

Saine économiquement, stable politiquement, menée de main très ferme, ses graves problèmes indochinois et algérien résolus, la France est en ce moment plus forte qu'elle ne l'a jamais été au cours de ce siècle. Elle a commencé à traduire sa conception du nationalisme par une opposition à la domination de l'Europe par les États-Unis, par son refus de recevoir sur son territoire des armes nucléaires placées sous contrôle étranger, par son plan de neutralisation du sud-est de l'Asie, par son projet d'étendre son aide économique à cette même région du globe ainsi qu'à l'Amérique latine.

Cette grande rentrée de la France sur la scène internationale a des répercussions sur le plan militaire. Trois forces majeures sont en voie de formation qui précèdent d'un réexamen de la défense. La première force consiste en un plan de stratégie nucléaire reposant sur une force de frappe et sur une défense aériennes qui seront constituées entre 1963 et 1965 et qui utiliseront des ogives nucléaires de fabrication française, des avions porteurs et des avions ravitailleurs américains; plus tard ces éléments seront complétés par des ogives thermonucléaires et par une flotte sous-marine dotée de fusées intercontinentales constituant une force de frappe complémentaire dirigée contre les villes.

La seconde force sera une force d'intervention; elle consistera en un système conjoint mer-terre-air d'opérations conventionnelles ou nucléaires, en Europe ou ailleurs, dirigées contre une agression visant la France ou ses alliés. Ce système, qui constituera la contribution de la France à l'OTAN, comportera comme effectifs sur terre six divisions, dont une aéroportée destinée aux opérations outre-mer. L'élément aérien sera composé de forces tactiques de chasse et de reconnaissance et d'avions de transport, réparties en deux corps aériens et un groupe de transport. La force navale possédera une grande mobilité. Elle sera principalement constituée par des porte-avions, et elle comprendra presque toute la flotte française, à l'exception des navires affectés à la défense du littoral et des sous-marins munis de missiles. Son rôle sera de transporter les forces de terre, de les aider dans leurs opérations amphibies, etc. En principe, la force d'intervention sera dotée d'armes atomiques de fabrication française à partir de 1970.